



www.flagnac.fr



FLAGNAC Info 2017

Editorial :

C'est avec grand plaisir que je viens, avec l'ensemble du conseil municipal, vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets personnels. C'est aussi souvent l'occasion de se fixer de bonnes résolutions.

Nous avons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année, ainsi que pour leurs familles durement éprouvées.

Cette année a été particulièrement marquée par la création de notre nouvelle communauté de communes « Decazeville Communauté ». Comme le souligne le Président André Martinez, ceci a nécessité un très important travail de préparation et d'harmonisation. Pour ma part, je participe au comité des maires ainsi qu'à toutes les commissions spécifiques dans lesquelles chaque élu communal qui le souhaitait pouvait s'inscrire. Ainsi, les orientations proposées avec l'appui des services techniques compétents sont examinées par un grand nombre d'élus avant d'être proposées au conseil communautaire.

L'année 2018 va voir se concrétiser les grandes orientations du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour les 15 prochaines années. D'ores et déjà, je me dois de vous informer que les orientations imposées par l'Etat vont conduire à une restriction drastique des surfaces constructibles. Par ailleurs, une réflexion concernant la revitalisation du bourg de Flagnac devra être engagée pour en assurer sa survie dans 10 à 15 ans.

L'effort de gestion des finances locales devra être poursuivi pour préserver une capacité d'autofinancement suffisante pour maintenir les investissements à venir, en contenant les augmentations des impôts (pas d'augmentation des taux communaux depuis 2011).

La commune devra poursuivre son engagement dans la politique de développement durable qui nous est imposée. Les actions engagées porteront sur le chauffage des bâtiments communaux ainsi que sur la modernisation de l'éclairage public afin de réduire la consommation électrique.

D'un point de vue économique, 2018 devrait voir s'implanter la société Carrier FBC sur la zone d'activité de La Sole en attendant d'autres entreprises. Intermarché augmentera sa surface de vente.

Cette année encore, les différentes associations avec tous leurs bénévoles se sont impliquées dans l'animation de leurs villages. Je tiens tout particulièrement à féliciter « Hier un Village » pour le grand succès d'animation du bourg avant spectacle. Nous n'avions jamais vu autant de personnes dans les rues de Flagnac. Il faut bien entendu y associer toutes les associations qui se sont mobilisées dans l'opération « saucisse-frites ». Ce fut un réel plaisir pour les habitants. On peut dire qu'une nouvelle étape vient d'être franchie pour porter très haut le dynamisme de notre commune.

Ainsi, en 2018, nous allons poursuivre tous ensemble le développement de notre commune, pour qu'elle reste dynamique et pour maintenir notre qualité de vie et notre « bon vivre ensemble ».

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Pierre TIEULIE, Maire

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES 2017 N° 26

PERSONNEL COMMUNAL

Après 18 ans au poste central de secrétaire de mairie, Agnès Joffre fait valoir ses droits à la retraite au 31/12/2017.

C'est Jennifer Delabre qui a été retenue parmi 39 candidats par le jury constitué de 5 élus, du Directeur du Centre de Gestion du personnel des collectivités de l'Aveyron, et de Mme la perceptrice de Decazeville. Elle prendra ses fonctions provisoires le 1^{er} décembre 2017 et définitives au 1^{er} janvier 2018, avec le statut de contractuelle jusqu'à la réussite au concours. Agnès Joffre reprendra du service en contractuelle pour assurer sa formation et la passation de service afin de l'assister dans la prise de poste pour cette très importante et complexe mission de secrétaire de mairie.



Lydia Belmonte, chargée du ménage à l'école de Flagnac et de la garderie de 15h45 à 18h30 a fait valoir également ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2017. C'est toute une génération d'enfants qui vont la regretter pour sa gentillesse et l'affection qu'elle leur portait. Nous tenons à la remercier pour tous les services rendus à la mairie et sa grande disponibilité. Souhaitons-lui une très bonne et bien méritée retraite auprès des siens. C'est Maritje Dewit qui assure déjà son remplacement.

Au 09/05/2017, Bryan Pourcel, habitant Agnac, a été recruté au titre d'emploi aidé pour une période d'un an. Ainsi ce sont 10 agents communaux (6 dans les écoles pour les garderies, ménage, cantines, ATSEM) qui, tout au long de l'année, sont au service des habitants avec professionnalisme et disponibilité pour assurer la continuité de service dans une toute petite structure où il est nécessaire au quotidien de se serrer les coudes. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

TRAVAUX REALISES

Travaux d'assainissements de Betonesque :

Ces travaux initiés par la commune de Flagnac ont été réalisés par Decazeville Communauté qui a maintenant la compétence assainissement. La station de relevage étant à présent raccordée au réseau électrique, chaque propriétaire devra procéder au raccordement des seules eaux usées au réseau d'assainissement par l'entreprise de son choix.

Decazeville Communauté adressera un courrier aux propriétaires pour les informer.

Il est important de rappeler que cette opération a également permis l'élargissement de la voirie grâce à l'accord de tous les propriétaires.

Le réseau télécom, étant encore en provisoire, sera rétabli prochainement



Travaux d'aménagement de la 2^{ème} tranche du Cayrou :

Les travaux d'aménagement (coût travaux voirie 157 750€), plus longs que prévus, sont quasiment terminés. Les photos ci-dessous mettent en évidence l'amélioration de ce secteur :

- La quasi-totalité des rues du village ainsi que la place du Fort ont été goudronnées ;
- Le village d'Agnac a ainsi retrouvé une nouvelle jeunesse et toutes ces réalisations concourent à son attractivité.



Lotissement La Garrigal :



Les travaux d'aménagement du lotissement La Garrigal, situé sur le plateau au-dessus du village de Flagnac, sont maintenant terminés (voirie et réseaux). Quatre parcelles de 3 000 m² à 1 200 m² constituent ce lotissement qui bénéficie d'une magnifique vue sur la vallée du Lot depuis Port d'Agrès jusqu'à Livinhac le Haut.

Deux parcelles sont vendues ou en cours de vente à de jeunes couples originaires du village et une maison est déjà construite (gros-œuvre). Il reste à ce jour 2 parcelles à vendre (2 677 m² et 1 073 m²) au prix de 15€/m².

Le coût global de viabilisation (raccordement électrique et eau potable) et frais divers (géomètres et autres) représente un budget prévisionnel de 90 241€.

Les travaux de Voirie et Réseaux Divers ont été réalisés par l'entreprise Costes TP sous la conduite du maître d'œuvre AQR. Le goudronnage de la voirie sera réalisé après la construction de toutes les maisons.

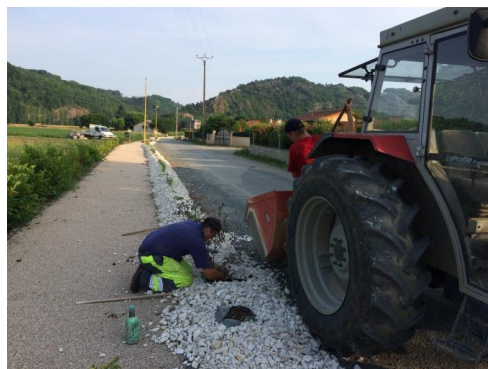


DESTRUELS DB
BOUYGUES
Naturellement performant

**ALIMENTATION ANIMALE,
AGRICULTURE & JARDINAGE
RAYON PECHE : APPATS & MATERIELS**

Moulin de Limoux 12300 FLAGNAC - Tél.: 05.65.64.00.55
Route de Lasfargues 12700 CAPDENAC - Tél.: 05.65.80.80.20
Le Bruel 15600 ST ETIENNE DE MAURS - Tél.: 04.71.62.00.23

Cheminement piétonnier et cycliste le long de la route de La Combe :



Ces travaux ont été assurés en même temps que ceux du giratoire par les entreprises SOTRAMECA et GREGORY, sous la conduite du maître d'œuvre Gétude.

Ce cheminement relie désormais la véloroute et le camping, à la zone commerciale d'Intermarché avec une traversée sécurisée de la RD 963 vers le village de Flagnac.

La circulation automobile de la voirie est limitée sur tout le secteur à 30 km/h, renforcée par la réalisation de 3 « dos d'âne » obligeant à réduire la vitesse.

La haie arbustive et fleurie sépare agréablement la piste de la chaussée. Les plantations ont été réalisées par les employés communaux qui ont mis en place quelques 1 000 plants fournis gracieusement par la pépinière du Conseil Départemental.

Pour interdire l'accès des véhicules à moteur sur la piste, des blocs rocheux ont dû être mis en place. Ils servent également à faire une petite pose pour les nombreux promeneurs qui empruntent cette piste.

Le montant total des travaux s'élève à 203 387.51€.

Les travaux du giratoire :

Ces travaux ont été réalisés et financés par le Conseil Départemental. La participation des collectivités locales est la suivante : CCVL pour 158 000€ / Commune de Flagnac pour 60 000€ / Commune d'Almont les Junies pour 15 000€. Cette réalisation sécurise ce carrefour qui était particulièrement dangereux. Les travaux de plantation seront réalisés par le Département cet hiver. Ces travaux ont été conduits avec une grande maîtrise par les services du Conseil Départemental ainsi que par les entreprises. Le giratoire de Flagnac valorise et personnalise à présent l'entrée de notre village.

Il nous est particulièrement agréable d'exprimer toute notre satisfaction ainsi que celle des habitants de Flagnac et de remercier le Conseil Départemental pour cette réalisation.

Travaux connexes au giratoire :



Les travaux de déplacement des réseaux étant à la charge des concessionnaires, le Syndicat de l'Eau Nord Decazeville a dû réaliser le déplacement de trois grosses conduites d'eau.

La commune a financé les modifications du réseau d'éclairage public ainsi que l'éclairage du giratoire avec des LED (coût 10 618.56€) complété par l'éclairage du même type pour la piste longeant les stades du château (coût 4 962.24€).



La commune a financé les passages piétons des traversées des départementales (peinture + panneaux de signalisation) pour un montant de 3 287€.

Pour personnaliser le giratoire, un groupe de travail constitué d'élus et de représentants d'« Hier un Village » a travaillé, en relation avec le service aménagement paysager du Département, sur l'aménagement intérieur du giratoire. Ainsi, nous avons pu bénéficier du talent de Delphine Lacombe qui a habilement représenté les personnages du spectacle (Jeanou et les 3 enfants) et du savoir-faire de RCI qui les a conçus et fabriqués ; leur pose ayant été réalisée par les employés communaux (coût 3 224.40€).



Aire de covoiturage :

Le délaissé existant situé le long de la route de Merles et face à la maison Portéro a été aménagé par le Conseil Départemental en aire de covoiturage pour une dizaine de véhicules. Quelques plantations viendront compléter prochainement cet aménagement.

Maison Brun

La maison Brun ainsi que les différents aménagements ont été démolis par l'entreprise JM Laborie (coût 10 200€).



Reconstruction du plancher du clocher de l'église de Flagnac :

En 2016, lors de l'installation des artifices par les bénévoles de Hier un Village, le plancher situé au niveau des cloches a cédé en partie et a failli provoquer un grave accident. Dominique Joffre a été mandaté pour procéder à la réfection totale du plancher en sécurisant certains accès (coût 3 575€)



TRAVAUX SUR LE BUDGET 2017 :

Construction du City Park de Flagnac :

Les travaux de construction du City Park ont pris du retard pour cause d'obtention tardive des subventions. Très prochainement, cette installation pourra être utilisée par les enfants des écoles (pratique du sport et activités péri-scolaires) ou par les familles. Ils sont en cours de réalisation par les entreprises Grégory pour l'aménagement de la plateforme, et Kaso pour la fourniture du City Park (coût global: 91 534.20€).



Réfection Tennis :

Le terrain de tennis situé à La Griffoulière, réalisé en 1990, était devenu inutilisable. La réfection de son revêtement réalisé à moindre coût en enrobé va lui donner une deuxième jeunesse et permettra ainsi aux habitants ou vacanciers d'échanger quelques balles. Le coût global des travaux réalisés est estimé à 12 000€ HT avec une aide du Conseil Départemental de 10 733 €. Les employés communaux procéderont au nettoyage et consolidation de la clôture grillagée.

Ces travaux ayant été décidés tardivement, ont pris du retard ; leur réalisation est prévue cet hiver.

Installation d'une borne de recharge accélérée pour les véhicules électriques :

Cette borne a été installée par le SIEDA sur trois emplacements du parking d'Intermarché, qui seront rétrocédés à la commune dans le cadre des cessions de terrains liés à la création de l'aménagement piétonnier. Celle-ci fera partie du réseau RESEO constitué de 80 bornes sur notre département, et financé à 100% par le SIEDA.

Installation d'un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) et remplacement de 2 ordinateurs à l'école d'Agnac :

A la demande des enseignants et pour répondre à la nécessité d'utiliser les moyens modernes d'enseignement, ce VPI permet de projeter les textes et images et, avec l'aide d'un stylet, d'interagir avec le contenu directement sur l'image projetée. Il a été procédé également au remplacement de 2 ordinateurs (coût total : 4 248€).

Mise en conformité accès handicapé :

L'obligation de mettre en conformité l'accessibilité des bâtiments publics aux handicapés (programme AD'AP) a été engagée cette année (pose de rampes, créations de plans inclinés,.....). Il reste à poser les dalles podotactiles pour les non-voyants. Les travaux de ferronnerie ont été réalisés par l'Atelier d'Olt et le reste en régie par les employés communaux ; ils seront terminés au printemps.

Eclairage public :

L'équipement en éclairage public se poursuit un peu tous les ans : pose de 2 éclairages chemin du Vigné à Agnac, éclairage public du giratoire et des passages piétons (8 candélabres), éclairage du cheminement route de La Combe (5 candélabres)(coût total : 14 562€).

Par ailleurs, un budget global de 38 077€ a été voté concernant d'une part les nouvelles installations, mais également les mises en conformité et les modernisations nécessaires en vue de la réduction des dépenses d'énergie. Ces études sont conduites par le SIEDA.

Travaux de voirie :

Les travaux de voirie, revenus au 01/01/2017 à la charge de la commune, ont concerné la réfection de la route de Merles de la maison Portéro à la maison Bouscal (coût estimé 17 304.48€€).

Les travaux d'épaveuse sur la voirie communale ont été confiés à l'entreprise LAC (montant estimé des travaux 6 500€).

Limitation de vitesse dans les bourgs de Flagnac et d'Agnac:

Afin de sécuriser le déplacement des piétons et des enfants dans les deux bourgs, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h, sauf la rue de la Fontaine qui est limitée à 20 km/h. Cette vitesse paraît être raisonnable compte tenu de l'étroitesse des voies et des habitations débouchant directement sur la chaussée. Le non-respect de cette limitation par les automobilistes engagera leur responsabilité pénale en cas d'accident. Si besoin, des contrôles de vitesse pourront être réalisés par la gendarmerie.

Soyons prudents dans nos déplacements.

Il est également rappelé qu'une limitation à 30 km/h a été mise en place au niveau du Foirail sur la route d'Almont, ainsi que sur tout le secteur de la route de La Combe. La pose des panneaux a été réalisée en régie par les employés communaux (coût total : 1 443.14€).

Aménagement du local situé sous la salle des fêtes pour mise à disposition des associations :

A la demande de certaines associations et comme cela a été réalisé à Agnac, un aménagement spécifique du sous-sol situé sous la salle des fêtes est en cours d'aménagement par les employés communaux. Par ailleurs, un bureau va être aménagé pour le club de rugby dans le local de rangement à côté de stade ; ceci permettra de libérer celui occupé jusque là, juste à côté de ceux d'« Hier un Village ». Ces travaux seront réalisés en régie par les employés communaux (coût prévisionnel des travaux : 5 000€).

PROJETS 2018 :

Création d'un City Park à Agnac :

Un projet de création d'un « City-Park » à Agnac, situé dans l'aire de jeux à proximité de l'école va faire l'objet de demandes de subventions. Ce projet, tout comme celui de Flagnac, est destiné aux écoliers pour la pratique du sport ainsi qu'aux enfants et aux familles pour leurs divertissements (coût estimé : 100 000€).

Remplacement chaudière mairie :

La chaudière de la mairie ayant 30 ans est très énergivore, il convient sans tarder de penser à son changement. Un dossier de demande de subvention va être constituée pour pourvoir à son remplacement et sera prise en compte dans le cadre de la nouvelle étude du chauffage des bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, école et ancien local CCVL) qui sera engagée en 2018 (coût non estimé à ce jour). En effet, la précédente étude de faisabilité concernant la création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur s'est avérée non économiquement rentable et non éligible aux différentes aides.

Ravalement façade nord de l'église de Flagnac :

La façade nord de l'église de Flagnac nécessite un rejointoiement des murs, ainsi que le remplacement de nombreuses pierres des contreforts. Le technicien des « Bâtiments de France » a procédé au diagnostic et va nous aider à monter un dossier de demande de subvention pour réaliser ces travaux (Coût non estimé à ce jour).

Des reprises de rejointoiement s'avèrent également nécessaires dans la partie basse du pignon ouest (entrée de l'église).

Nettoyage et mise en valeur des reliques situées dans l'église de Flagnac :

Un contrôle effectué par les services de la culture du Département a mis en évidence une forte oxydation des reliques classées aux monuments historiques. Elles sont situées dans la niche sécurisée, sur la partie droite à l'intérieur de l'église. Un nettoyage s'avère nécessaire, et une mise en valeur de ces reliques est préconisée. Les « service de la culture » et « service de la DRAC Occitanie » vont préparer un dossier pour la réalisation de ces travaux, ainsi que pour les demandes de subvention (en attente d'estimation). Dès que possible, le dossier sera présenté au comité paroissial.

Travaux de voirie :

Le goudronnage de la route de La Planque, du giratoire à la place de l'église, prévu en 2017, a été reporté en 2018 pour cause d'enfouissement d'une ligne électrique par ENEDIS dans le courant de l'hiver.

La route de Betonesque est prévue en 2018. La commission voirie déterminera après l'hiver quelles seront les priorités.

ACTUALITES DIVERSES 2017

Distributeur Automatique de Billets de La Poste :

Le DAB ayant subi une tentative de cambriolage a été détruit. Les services de La Poste nous ont informés qu'il ne serait pas procédé à son remplacement. Nous regrettons vivement la disparition de cet automate qui rendait bien des services à la population. Les différentes actions engagées n'ont pas abouties à ce jour.

Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2018 :

Se faire recenser est un geste civique et une opération obligatoire (loi du 7 juin 1951).

C'est utile car il permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes. Le recensement permet aussi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est sûr car il se déroule selon des procédures strictes. Lors du traitement des questionnaires, vos nom et adresse ne sont pas enregistrés ; vos réponses sont confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal, de plus les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

C'est pratique: un agent recenseur va passer au domicile de chaque habitant pour vous remettre votre identifiant (saisie directe sur internet) ou vous remettre le questionnaire papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Ceci ne vous prendra que quelques minutes ; la qualité du recensement dépend de votre participation.

Vos agents recenseurs sont Agnès Joffre pour le secteur de Flagnac, et Sophie Lacroix pour le secteur d'Agnac. Elles doivent vous présenter la carte tricolore officielle d'agent recenseur. Soyez vigilant, aucune autre personne n'est mandatée par la mairie pour réaliser le recensement.



Pour tous renseignements, vous pourrez vous rapprocher de votre agent recenseur, de la mairie (05 65 64 01 06) ou en consultant : www.le-recensement-et-moi.fr.

Une permanence sera tenue à la mairie (salle des mariages) les : mardi 23 janvier, vendredi 26 janvier, mardi 30 janvier, vendredi 2 février, mardi 6 février, vendredi 9 février, de 9h30 à 12h30 pour apporter une aide au recensement.

Avancement des projets commerciaux et économiques du secteur de La Planque et La Sole :

Intermarché a obtenu le permis de construire pour l'agrandissement du magasin. Les travaux devraient commencer début 2018. L'entreprise Carrier FBC, nouvelle désignation de l'entreprise créée par Fabrice Carrier a son siège localisé dans les anciens bureaux de la Communauté de Communes. Les travaux relatifs à la nouvelle unité de production prévus dans la zone d'activité de La Sole, à côté d'Intermarché, devraient débuter au 2^{ème} semestre 2018 avec, à terme, une création globale de 40 emplois. Intermarché devrait, dès le début 2018, agrandir le magasin pour le porter à une surface commerciale proche de 1 000m².

Nouvelle délégation de service public (DSP) pour le camping du Port de La Combe :

Après une longue procédure administrative de consultation (DSP) et une stricte sélection du candidat, la convention d'affermage a été signée avec la société Escapades Vacances. Cette société est un professionnel du tourisme qui gère déjà sept ensembles résidentiels de loisirs et un camping.

La convention, conclue pour une période de 10 ans s'appuie sur un important programme d'investissement (chiffré et réparti dans le temps) du concessionnaire. La commune assumera la responsabilité liée aux charges du propriétaire et aux modernisations nécessaires.

La signature tardive du bail (21 juillet 2017) n'a pas permis, cette saison, de développer la partie hébergement du camping qui a été quasiment inexistante. Les efforts ont porté essentiellement sur la fréquentation de la piscine et sur le snack qui ont connus une bonne fréquentation. Cette ouverture, bien que tardive, a permis à M Roy, son gérant, d'avoir une première expérience de ce camping afin de pouvoir organiser la saison touristique 2018.

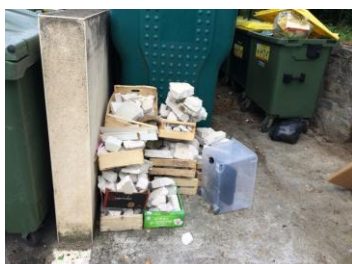
Nous sommes satisfaits des engagements affichés par notre nouveau gérant ainsi que par ses premiers résultats. Nous invitons également l'ensemble des habitants des alentours et principalement de Flagnac à profiter des installations offertes par le camping et mises en œuvre par M Roy, qui affiche une réelle volonté d'ouverture sur l'extérieur ainsi que sur l'environnement économique et touristique de notre territoire. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite.

RD 508 (route d'Almont) : réalisation de la déviation pour le contournement du Foirail :

Comme l'a annoncé JF Gaillard Président du Conseil Départemental et Christian Tieulié, Conseiller Départemental, lors de la réception des personnalités à la soirée « Hier un Village », la déviation du Foirail (RD508 route d'Almont) doit commencer en 2018. Ainsi le passage des véhicules et camions empruntant ce rétrécissement sera terminé. Flagnac et la zone du Foirail pourront enfin profiter d'une certaine quiétude.

Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental. La première phase va consister à la négociation amiable des emprises nécessaires. Nous savons pouvoir compter sur le sens de l'intérêt général des propriétaires concernés. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés par avance. C'est grâce à une démarche constructive de prise en compte de l'intérêt général que les projets peuvent avancer !

Incivisme :



Un exemple d'images qui qualifient un comportement inadmissible alors que la déchèterie est sur notre commune à 15 mn maximum du domicile de chacun de nous. De plus, elle est maintenant ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le samedi de 8h00 à 12h00. **Soyons respectueux de l'environnement et faisons le respecter.** C'est mieux pour la nature et pour nos dépenses.



URBANISME :

Point sur la construction :

Il est à noter qu'à compter du 1/01/2018, les services de l'Etat n'assureront plus l'instruction des « Autorisation des Droits au Sol ». Ils seront réalisés par le service urbanisme de « Rodez Agglomération » avec qui nous avons contractualisé (coût pour la collectivité estimé à 10 000€ par an, mais ce service restera gratuit pour l'administré).

Pour répondre à toutes vos questions concernant vos projets d'urbanisme, une permanence de « Rodez Agglo » aura lieu tous les jeudis à « Decazeville Communauté » sur rendez-vous (appeler le 05 65 73 82 29). Le point d'entrée restera toujours la mairie et les autorisations seront toujours délivrées sous la responsabilité du maire après instruction des services urbanisme de « Rodez Agglo ».

Point sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) :

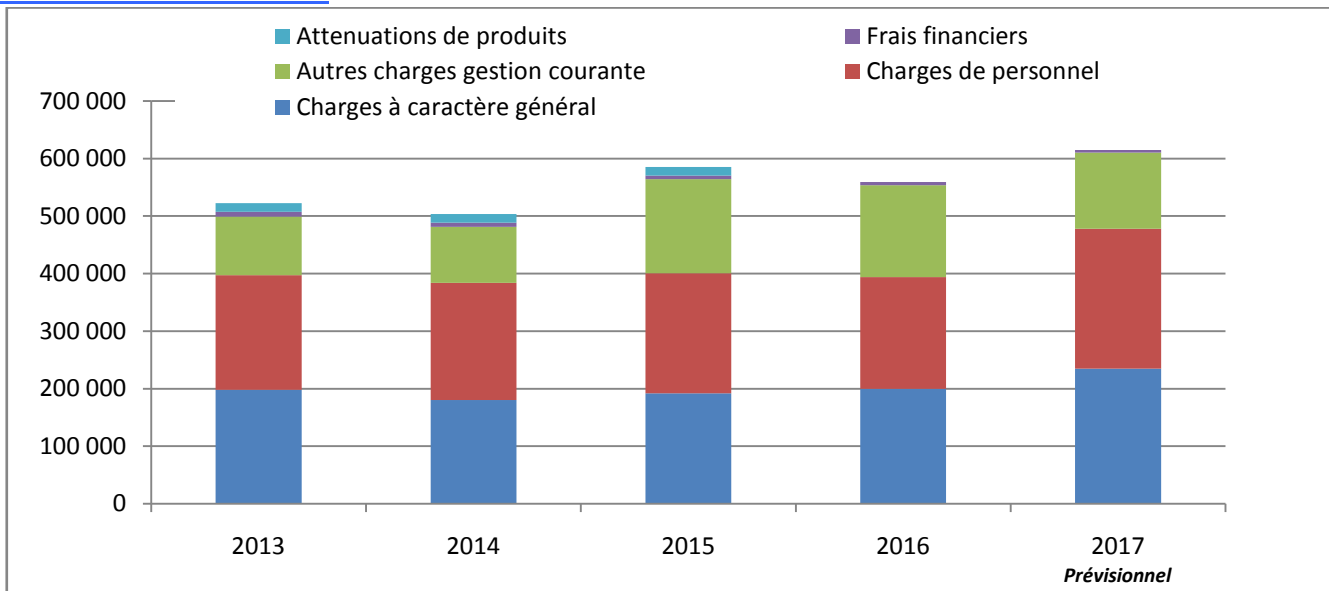
La CCVL et la CCDA ayant fusionnées au 1/01/2017, il convient de reprendre les études en cours qui avaient été conduites pour chaque communauté de communes par un même cabinet d'étude pour les 12 communes concernées.

Le nouveau PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) devrait aboutir en début d'année prochaine, et le PLUi devrait être finalisé dans le courant 2019.

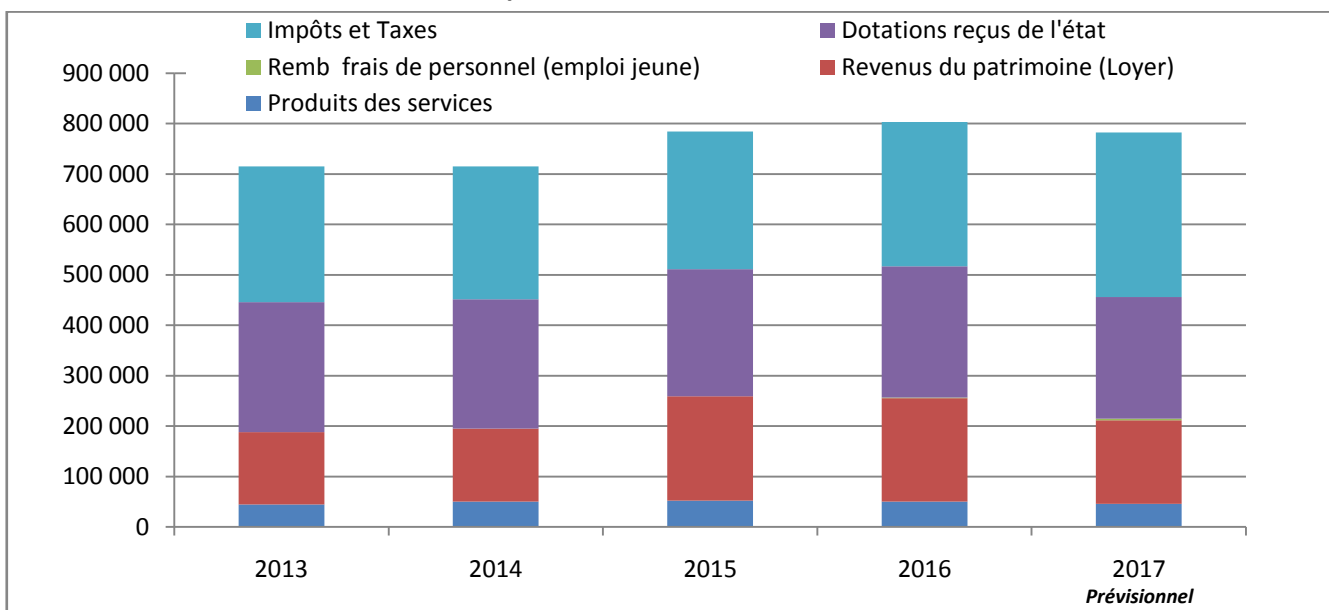
Comme l'exige la procédure très stricte d'instruction des PLU vous serez informés de son avancement et des enquêtes publiques qui jalonnent son élaboration.

	2016	2017
Certificats d'urbanisme	30	41
Déclarations préalables	24	22
Permis de construire	13	11
<i>dont maisons neuves</i>	7	7
Permis d'aménager	0	1

EVOLUTION DU BUDGET

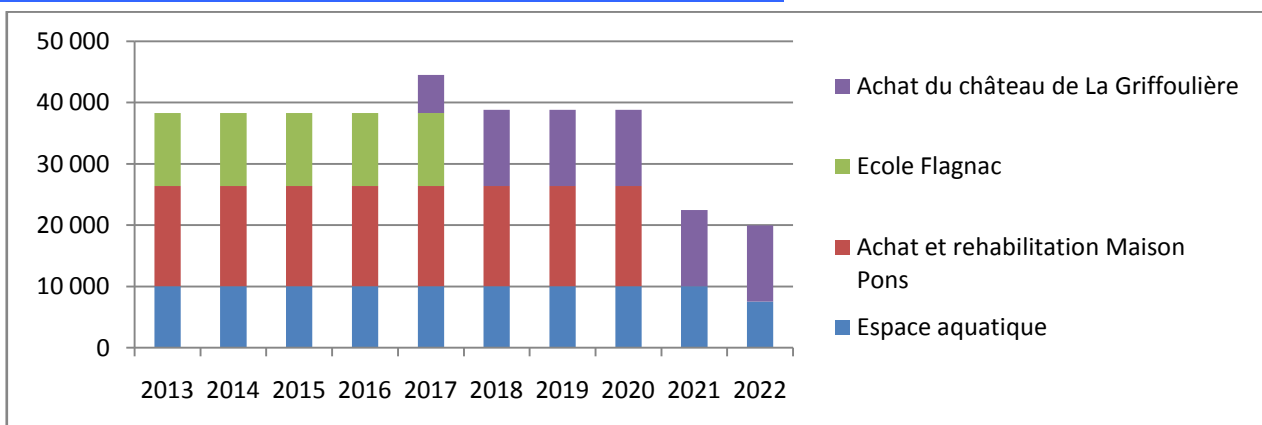


Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

EVOLUTION DES EMPRUNTS (remboursements annuels)



Patrick GUIBERT
maçonnerie
pierre - béton - crépis
NEUF - RENOVATION
AGNAC - Tél : 05.65.43.14.00
Port. : 06.82.42.30.99

L'ÉPI CAFE
Maud et Guillaume
Café - Epicerie - Tabac - Jeux à gratter Loto
- Casse croûte le 2^{ème} samedi du mois
Rue de la Fontaine 12 300 FLAGNAC
Tél. : 05.65.64.83.31

expert
IMAGE - SON - MÉNAGER
MAZARS - 13, rue Cayrade - 12300 DECAZEVILLE
Tél. 05 65 43 32 21 - Fax 05 65 43 01 73 - daniele.mazars@laposte.net

ACHATS DE L'ANNEE EN COURS

Acquisitions foncières :

L'achat du château de La Griffoulière a été réalisé en juillet ainsi que l'achat de 2 parcelles (Merles et La Prade) et une vieille bâtisse dans la rue de La Fontaine (coût total 370 500€).

Acquisition d'outillage :

Nous avons dû procéder à l'acquisition ou au remplacement de matériel et outillage (tondeuse, taille haie, débroussailleuse,...) (coût total : 858.60€).

Type de dépenses		2016	2017
Consommations <i>*attention, décalage des dates de facturation</i>	Carburants	1 645€	2 349€
	Eau	3 172€	1 841€
	Electricité	29 234€	33 899€
	Chauffage	5 350€	17 058€
Divers	Entretien camping	6 590€	3 644€
	Entretien stade	1 130€	510€
	Entretien voirie	50€	1 140€
	Entretien véhicules	3 885€	5 488€
	Entretien bâtiments	6 285€	3 266€

LES ASSOCIATIONS

Baptême du stade Bernard Filhol :

Pour honorer la mémoire de Bernard Filhol, figure emblématique du rugby flagnacois qui s'est entièrement voué à la cause de ce sport et de son club l'USFA pendant 45 ans, la municipalité a décidé de rebaptiser le stade de la Rivière « stade Bernard Filhol ». Le 6 septembre 2017, la municipalité et les représentants du club, organisateurs de la cérémonie, avaient convié sa famille et ses amis de l'univers du ballon ovale, pour assister tout d'abord au dépôt d'un bouquet au centre du terrain à la mémoire de sa petite fille Laure disparue accidentellement. Puis successivement, P Mazet, G Fourquet, P Tieulié et C Tieulié se sont exprimés sur la carrière rugbistique de Bernard Filhol, son action locale, ses valeurs, sa personnalité attachante et son engagement sans limite jusqu'en 2015 au service du rugby et de son club, avant de découvrir la plaque qui lui est dédiée.

Un vin d'honneur clôturait cette manifestation dans l'esprit sportif de l'après match que Bernard Filhol savait si bien cultiver.

Flagn'art

L'équipe de Flagn'art s'est mise au travail afin d'organiser la 3^{ème} édition de cette manifestation biennale.

Pour rappel en 2016, elle avait attiré 400 visiteurs en 3 semaines, soit une augmentation de 60% par rapport à la première édition. 16 exposants avaient partagé leurs passions, deux représentations théâtre de papier, un concert et une performance avaient animé notre bourg.

A nouveau, pour l'édition 2018, une grande diversité d'artistes professionnels de toutes disciplines (peintres, sculpteurs, photographes...), vont vous être présentés, dans des lieux variés de notre bourg, des intérieurs comme des extérieurs.

Des visites guidées vous seront également proposées.

Cette manifestation se déroulera du 19 juillet au 6 août, du mardi au dimanche ainsi que le lundi 6 août, de 17h à 20h.

Comité d'animation de Flagnac

Le 15 et le 16 juillet 2017 a eu lieu la fête du village. La pétanque a occupé les plus grands, et une marionnettiste a captivé les plus petits. L'atelier de fabrication de marionnettes a eu un fort succès. La fête a continué avec l'apéro concert devant l'Epi Café, la retraite aux flambeaux toujours appréciée des plus petits. Puis, la soirée s'est prolongée sur la place avec le DJ Mathieu Oliveira. Le dimanche, le repas a pu se dérouler sur la place du village, un « Singe en Hiver » a animé cette magnifique soirée.

Un grand merci aux bénévoles, aux participants et à la météo... pour la réussite de cette fête 2017. Le comité des fêtes a déjà commencé à préparer la fête 2018, qui se déroulera le 14 et 15 juillet 2018. Une sortie cinéma sera organisée en début d'année 2018 pour les enfants.



Hier un Village : l'animation du village en plus



Une réflexion était menée depuis quelques temps pour amener un plus à « l'avant spectacle », c'est chose faite avec succès depuis cet été, avec les soirées « saucisses-frites » organisées sur la place du village. Les associations flagnacoises et agnacoises se sont relayées chaque soir pour proposer une restauration rapide, dans une ambiance musicale assurée par des groupes locaux dynamiques et éclectiques. Le petit train a également permis de faire découvrir Flagnac aux visiteurs et faciliter l'arrivée sur le site du spectacle. A reproduire sans modération !

Ce fut un très grand succès et nous félicitons Hier Un Village et les associations pour cette extraordinaire réussite.



Les Associations

Association	Responsables
<i>Hier un village</i>	Christian ROQUES
<i>ADMR Berges et Coteaux du Lot</i>	Alain BROUGNOUNESQUE
<i>Tana Quest</i>	Stéphane BOUTONNET – Benoît ROQUES
<i>Gymnastique d'entretien</i>	Denise ESPINASSE
<i>Carreau flagnacois</i>	Guillaume THUILLIER
<i>Société de pétanque d'Agnac</i>	Philippe BEUGNET
<i>Club de Basket de la Vallée du Lot</i>	Gérard DECEMBRE
<i>Rugby Bassin Flagnac Agnac</i>	Pascal MAZET
<i>Société de chasse St Hubert de Flagnac</i>	Patrick BONY
<i>Société de chasse d'Agnac</i>	Yves MALAVAL
<i>Club de l'Amitié</i>	André GUILLEBASTRE
<i>Comité d'Animation du Village d'Agnac</i>	Olivier LANTUEJOUL - Martine BLAZI
<i>Comité des fêtes de Flagnac</i>	Franck PECHOULTRES
<i>Association des Parents d'Elèves de Flagnac (association collégiale)</i>	Emilie ROUQUETTE, Roselyne DOMERGUE, Sophie LACROIX, Marije DEWIT, Delphine PUECHAGUT, Cédric COULOMB
<i>Association des Parents d'Elèves d'Agnac</i>	Vanessa ALARY
<i>Association ATVL (Association Touristique en Vallée du LOT)</i>	André ROMIGUIERE
<i>Atelier lithographie 6026</i>	Laurent NICOLAÏ
<i>Fées de mains</i>	Martine TERRIE

Quelques animations à venir...

- 🍷 Le 7/01/2018 Vœux de la Municipalité à AGNAC à 11h30
- 🍷 Le 7/01/2018 Quine du Club de l'Amitié à FLAGNAC
- 🍷 Le 21/01/2018 Quine de la FNACA à FLAGNAC
- 🍷 Le 28/01/2018 Quine du Club de l'Amitié à AGNAC
- 🍷 Le 8/02/2018 AG du Club de l'Amitié
- 🍷 Le 10/02/2018 Soirée Carnaval de l'école à AGNAC
- 🍷 Le 16/02/2018 Soirée Théâtre à FLAGNAC
- 🍷 Le 17/02/2018 Bal d'hiver du Comité des jeunes à FLAGNAC
- 🍷 Le 11/03/2018 Quine de l'APE à AGNAC
- 🍷 Le 08/04/2018 Thé dansant du Club de l'Amitié à FLAGNAC
- 🍷 Le 08/04/2018 Matinée Tripoux par l'APE à AGNAC
- 🍷 Le 08/05/2018 Pétanque : Eliminatoires triplettes District Decazeville à AGNAC
- 🍷 Le 13/05/2018 Petit déjeuner Sté Chasse à AGNAC
- 🍷 Le 16/06/2017 Concours officiel Pétanque en triplettes à AGNAC
- 🍷 Le 24/06/2018 Kermesse des écoles à AGNAC
- 🍷 Les 14 et 15/07/2018 Fête votive à FLAGNAC
- 🍷 Du 16/07 au 6/08/2018 Edition Flagn'Art 2018
- 🍷 Les 26-27-28/07 et 2-3-4-6/08/2018 Spectacle Hier un Village

Intermarché
contact



leDRIVE
Intermarché

SAS CARTILOU

RD 963 – Lieu dit La Planque

12300 FLAGNAC

Tél. : 05 65 43 90 01

Ouverture : Lundi au samedi : 9h-12h15 / 14h00 – 19h et Dimanche : 9h-12h

LES ECOLES

Rythmes scolaires :

Pour la rentrée scolaire 2018/2019, la question des rythmes scolaires devra être abordée avec l'ensemble des intervenants (élus, enseignants, parents d'élèves). La réponse devra être concertée avec les collectivités voisines (transports, activités des associations, organismes d'accueil des enfants,...) afin d'avoir une cohérence de territoire.

FLAGNAC



Rentrée des classes 2017 à Flagnac

En termes de sécurité, une sensibilisation des enfants aux dangers pouvant provenir des caprices du climat, d'incendies éventuels, de déchets toxiques, de l'intrusion d'individu dans l'enceinte de l'école, etc.... est mise en place sous forme de simulations chaque trimestre. Ces exercices servent à entraîner les enfants à faire face à des situations inhabituelles sans dramatiser. A signaler que l'exercice de simulation d'incendie réalisé le 11 octobre s'est très bien déroulé ; la réaction des enfants a été très positive.

Les projets pour l'année sont multiples : rencontres sportives, prévention routière, participation à la fête de la science, aux rallyes mathématiques, préparation de Noël, séances de cinéma, reconstitution du livre chouchou.

Il y a aussi une sensibilisation aux dangers domestiques avec une visite de GROS BOBO à l'hôpital et au centre de secours des pompiers avec apprentissage des gestes de premiers secours, le tout aidé par l'exposition de panneaux explicatifs prêtés par la MAIF.

La piscine de Capdenac étant en travaux, il n'y aura pas de piscine cette année.

Enfin, le thème du cirque sera développé en fin d'année. Certaines séquences seront présentées à la kermesse.

L'équipe enseignante de FLAGNAC,

-Mme Laëticia BROUSSAL directrice => CE et CM, soit 26 élèves.

-M. Alexandre BEDEL appui pédagogique chargée des CE les mardis matin, mercredis, jeudis matin et vendredis matin.

-Mme Marie-Laure JOFFRE, assistée de Nathalie GUIBERT, ATSEM => maternelle et CP, soit 29 élèves.

L'effectif total est de 55 élèves à la rentrée de Toussaint.

RPI Agnac / La Bessenoits

A propos des projets d'école établis sur 3 ans, de 2015 à 2018, l'axe principal « un autre regard sur les sciences » s'est enrichi d'un autre volet : sciences et techniques, environnement et santé.

Par ailleurs, des pistes de travail vont être mises en place tout le long de l'année par :

- des spectacles sur les inventions,
- les dangers domestiques à la maison, avec une exposition de panneaux prêtés par la MAIF,
- la maison de Balthazar, suivi d'un documentaire,
- des rencontres scientifiques,
- une sortie au lycée pour la fête des sciences,
- le défi robot,
- une visite au musée pour l'exposition sur le vent en mars 2018,

Le sport n'est pas oublié ! Athlétisme, rencontre gymnique, acrosport et lutte, basket, jeux de raquettes vont être organisés sur toute l'année.

Enfin le livre chouchou est reconduit. Cette année, il va être proposé aux CP avec un dispositif un peu différent, financé par la Communauté de Communes.

Sécurité : Comme à Flagnac, 3 simulations seront effectuées au cours de l'année dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) avec un scénario différent chaque fois. Une simulation d'intrusion a été réalisée le 11 octobre ; l'exercice s'est très bien passé.

L'équipe du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) AGNAC

– LABESSENOITS :

- Mme Claire MARTY assistée de Véronique MARTIN, Assistante Maternelle => Maternelle et CP soit 16 élèves

- Mme Laëticia BARUTEL, directrice => CE1 et CE2, soit 10 élèves

- Mme Amélie COMMUNEAU => CM1 et CM2 à la Bessenoits, soit 17 élèves.

L'effectif total est de 26 élèves à AGNAC.



Rentrée des classes 2017 à Agnac

Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE : le mot du Président

L'invitation qui m'est faite, par votre maire Pierre Tieulié, d'écrire quelques mots sur votre bulletin municipal, me touche beaucoup. C'est donc avec un immense plaisir que j'adresse un salut fraternel aux Flagnacoises et Flagnacois.

2017 a donc été une grosse année de travail de transition pour mettre en place la nouvelle communauté. Non seulement, nous avons travaillé à la fusion entre nos deux communautés de communes, mais nous avons dû mettre en place une nouvelle organisation pour exercer des compétences supplémentaires comme :

- *Le service de l'eau qui a nécessité la suppression des syndicats intercommunaux de l'eau potable d'Aubin, de Decazeville Nord et le service en Régie de Decazeville,*
- *Le tourisme, qui a nécessité la création d'un office intercommunal du tourisme regroupant les agents des offices de tourisme de Cransac de Decazeville, celui de la Vallée du Lot et du syndicat d'initiative d'Aubin*
- *La culture.*

Tous ces changements, conduits dans des délais très contraints ont, vous vous en doutez, mis en tension, les exécutifs locaux et les collaborateurs.

Tout le monde a répondu présent et personne n'a ménagé ses efforts pour que cette fusion soit menée, jusqu'à son terme et dans de bonnes conditions. Aussi qu'il me soit permis de remercier chacune et chacun pour le sérieux et le professionnalisme dont ils ont fait preuve.

Quant aux agents, qui ont subi ce chamboulement, nous devons leur apporter une attention particulière.

C'est ce que nous avons fait en les rencontrant à plusieurs reprises pour répondre à leurs interrogations et surtout pour les rassurer. J'ai tenu aussi à ce que l'accueil dans les services s'effectue dans un esprit de fraternité.

Ensemble nous sommes parvenus à définir les compétences, organiser les finances et installer une nouvelle gouvernance. Désormais Decazeville Communauté regroupe, 12 communes, près de 20 000 habitants et de 102 agents.

Bien sûr le travail est loin d'être fini. Nous avons de nombreux défis à relever, en matière de développement économique, d'environnement, d'habitat, de tourisme, de culture, de social et de transport. A nous de donner sens et vie à notre territoire. Cela ne sera pas facile et je compte sur vous, pour prendre part à cette construction dans un bon et pur esprit communautaire.

En attendant de vous rencontrer début janvier, je vous adresse, Flagnacoises et Flagnacois, du fond du cœur, tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2018. Que cette année soit, plus porteuse d'espoir, que celle qui s'achève et qu'elle vous apporte des moments de joie et de fraternité.

*André Martinez, Maire d'Aubin
Président de Decazeville Communauté*

Le mot des Conseillers Départementaux Michèle Buisinger et Christian Tieulié

Chers Flagnacoises, chers Flagnacois,

C'est un réel plaisir pour nous de vous retrouver grâce à ce bulletin municipal afin de vous présenter nos actions conduites au cours de cette dernière année. Nous tenons particulièrement à en remercier votre équipe municipale.

Le conseil départemental a souhaité poursuivre une politique d'investissement soutenu et sa traduction a été très forte pour votre commune.

*Après avoir rectifié sur 1km la RD 508 à la sortie de **Flagnac** en direction Almont les Junies afin de l'adapter au trafic important, nous avons réalisé en 2017 la mise en sécurité du carrefour entre la D508 et la D 963. Cet aménagement a consisté à la construction d'un carrefour giratoire qui dessert Flagnac et Almont les Junies et qui permet également de desservir la zone commerciale, la Base de Loisirs, la Griffoulière et la déchetterie*

Le coût de cet aménagement a été de 770 000 € T.T.C. Il a été réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental, avec une participation financière de la communauté de communes de la vallée du Lot, des communes de Flagnac et Almont Les Junies.

Une attention particulière a été portée pour veiller à une bonne intégration paysagère de cet aménagement. Les plantations des végétaux vont être réalisées dès les premiers jours de 2018.

Avec la réalisation d'un éclairage du carrefour par la municipalité et le rappel dans le giratoire de l'épopée de Hier un village par des figurines, c'est une belle porte d'entrée pour notre commune et tout le territoire.

Il ne nous reste à présent qu'à réaliser la déviation du foirail afin de régler l'étranglement entre grange et maison à la sortie du bourg. Les financements sont acquis, les plans sont terminés, les négociations sont en cours avec les propriétaires. Nous les remercions par avance de leur compréhension et formulons le vœu que nous puissions trouver un accord dans l'intérêt de tout le territoire.

Au-delà des solidarités humaines qui sont les compétences de base de notre collectivité, 2018 verra la mise en œuvre sur 5 ans d'un plan fibre permettant d'accéder au très haut débit internet pour tous dans le département. L'opérateur retenu, ORANGE, s'est engagé à relier par fibre optique chaque foyer du département. Cela va permettre à tous, entreprises, artisans, agriculteurs ou simples citoyens d'accéder à l'autoroute de l'information, indispensable aujourd'hui pour toute activité. Le Conseil Départemental y apportera 20 Millions d'€uros aux côtés de l'Etat, de la Région, des Communautés de Communes.

Efficacité, proximité et solidarité guident notre action. C'est donc avec beaucoup d'ambition et énormément d'espoir que nous abordons avec vous cette année 2018. Nous sommes fiers de servir le département de l'Aveyron et notre Canton LOT et DOURDOU.

A l'occasion de cette nouvelle année nous vous présentons à toutes et à tous, nos vœux les plus chaleureux de santé, mais aussi de paix et d'espoir dans un avenir plus serin.

*Michèle BUESSINGER
Christian TIEULIE*

Naissances

BLONDEAU Lou le 5 août 2017
 COMBES MICHNIAK Emma le 23 mai 2017
 PICHON Eléna le 17 mai 2017
 BLANGILLE Grégoire le 4 mai 2017
 DARDENNE MAURA Eléanore le 17 avril 2017
 DUMONT Romane le 21 mars 2017
 LONGBOIS Assiya le 12 décembre 2016
 DA SILVA-VIEIRA Kylian le 20 décembre 2016

Mariages

LAGARRIGUE Frédéric et ZUNCHEDDU Giovanna le 18 mars 2017
 TOURNAT Richard et PINEL Jessica le 17 juin 2017
 POINT Daniel et LEBLANC Isabelle le 26 août 2017
 RATHIER Sébastien et CAHORS Nathalie le 9 septembre 2017

Décès

LABRO Jean le 9 janvier 2017
 LACAZE vve GASTON Alice le 12 janvier 2017
 BRUN vve CAUSSANEL Paulette le 16 janvier 2017
 FONTANNIER Yvette le 22 janvier 2017
 PINQUIE Hubert le 7 février 2017
 GUIBERT vve DELON Marcelle le 26 février 2017
 FIGEAC vve GRIFFOULIERE Juliette le 19 février 2017
 LABRANDE Edgard le 6 avril 2017
 LISSORGUES vve GRIFFOULIERE Hélène le 11 avril 2017
 HENRIC Paulette le 5 juin 2017
 ECHE vve DEVOISSEAU Georgette le 7 juin 2017
 HYGONET Robert le 10 juin 2017
 MALAVAL Hubert le 12 juin 2017
 DELMAS Christian le 14 juin 2017
 JULIEN Patrick le 1 juillet 2017
 DAULHAC Robert le 12 août 2017
 BRUEL Marie-José vve LE PRIOL le 19 août 2017
 ASTORG vve THOMAS Paulette le 25 septembre 2017
 BERNUSSOU épse MALBERT Yvonne le 4 octobre 2017
 MONBROUSSOUS René le 5 octobre 2017
 PECHOULTRES vve JOFFRE Lucie le 22 octobre 2017
 CAUSSE Marie-Odile le 16 novembre 2017
 REVEL vve OTTO Thérèse le 19 novembre 2017
 FAGEGALTIER Guy le 25 novembre 2017

VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du lundi au samedi de 8h30 à 11h30
 Téléphone : 05 65 64 01 06
 Contact : mairie.flagnac@wanadoo.fr
 Site internet : www.flagnac.fr

Bibliothèque

Ouvert tous les matins. Prêt gratuit de livres.

Recensement Journée Défense et Citoyenneté

Votre enfant a bientôt 16 ans ? Pensez au recensement : se présenter en mairie muni de votre livret de famille.

Date de distribution des sacs poubelles

Agnac, salle d'animation le 21 janvier 2017 de 9h à 12h.
 Flagnac, salle des mariages le 28 janvier 2017 de 9h à 12h.

Déchetterie

Jour et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30
 samedi de 8h00 à 12h00
 fermé le mercredi

Merci de se présenter au plus tard 15 min avant l'heure de fermeture.

E.L.I.T.
Electricité industrielle & tertiaire

S.L.R.
Larren Réseaux d'énergies

L'Atelier du Cheveu
femina, masculin enfant
Coupe - Brushing - Mise en plis - Couleur
Mèches - Permanente - Défrisage...
05.65.64.08.81
du mardi au vendredi 9h-12h / 13h30-19h
samedi 9h-17h, et autres horaires sur rendez-vous
L'Atelier du Cheveu - 15, rue de la fontaine 12300 Flagnac

ACQUIER Laurent
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

MAINTENANCE INDUSTRIELLE
 COURANT FORT / FAIBLE
 PHOTOVOLTAÏQUE
 DÉPANNAGE

103, Lot. des Hautes Plaines – Agnac –
 12 300 FLAGNAC
 Tél / Fax : 05 65 43 59 05
acquier.laurent@wanadoo.fr

Gedimat
AUBIN

Gedimat

Des fondations aux finitions

Les **Briconautes**

• Bricolage • Décoration • Jardin

Place G. Abraham **12300 DECAZEVILLE**
 Tél. 05.65.43.30.87

58, Tour de Ville **15600 MAURS**
 Tél. 04.71.46.79.25